

BAREME D'HONORAIRES APPLICABLE A COMPTER DU 1^{ER} AVRIL 2019
**HONORAIRES DE PRESTATIONS LOCATIONS
VIDES ET MEUBLEES**

 Applicable au 1^{er} Avril 2019

Habitation vide ou meublée

PRESTATIONS	BAILLEUR	LOCATAIRE
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	12€ /m ²	12 €/m ²
Frais d'établissement de l'état des lieux	3€/m ²	3€/m ²

Location courte durée « saisonnière »

PRESTATIONS	BAILLEUR	LOCATAIRE
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	35% TTC du loyer charges comprises	

Location de locaux professionnels

PRESTATIONS	BAILLEUR	LOCATAIRE
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail 22% TTC du loyer annuel CC	50% TTC	50 % TTC

Location de parking ou Box

PRESTATIONS	BAILLEUR	LOCATAIRE
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	150 € TTC	150 € TTC

HONORAIRES DE VENTE EN RÉSIDENTIEL

 A la charge du vendeur selon le mandat de vente sauf mention contraire sur l'annonce
 Applicable au 1er Avril 2019

Prix de vente Net Vendeur	Honoraires
Supérieur à 1 000 001 €	4% TTC
De 500 001 € à 1 000 000 €	4.5% TTC
De 200 001 € à 500 000 €	5% TTC
Inférieur à 200 000 €	9 000 € TTC

HONORAIRES TRANSACTION FONDS DE COMMERCE

Applicable au 1er Avril 2019

12% TTC du prix net vendeur + 22% du loyer annuel